

Français, changez de nationalité... la sécu vous remboursera tout à 100%

écrit par Jacques Martinez | 10 août 2025

P. Ce que révèle une étude sur les bénéficiaires de l'Aide médicale d'État



P. Ce que révèle une étude sur les bénéficiaires de l'Aide médicale d'État



Quand des Français aux revenus des plus justes... parfois des personnes très âgées ayant toute leur vie participé année après année à alimenter les fonds destinés à notre si chère... pardon, à notre « TRÈS CHÈRE SÉCU » alors que ces personnes en fin de vie ont eu la chance de ne pas avoir dû trop souvent bénéficier de la Sécurité Sociale. Mais là, l'âge venant, elles ont besoin de soins mais aussi d'appareils parmi les plus coûteux. **Et c'est là que ces personnes âgées auraient intérêt à renoncer à la nationalité française et à devenir... à elles de choisir une nationalité, une de celles qui « sentent bon le sable chaud » !!!**

Car, écoutez bien... Euh, lisez bien : si vous avez besoin d'un appareillage auditif car vous devenez, comme moi, un peu « dur de la feuille », **en tant que Français, l'appareil coûtant 400€ ne vous sera remboursé qu'à... 60% ! Donc à vous les 160€ restants ! Mais si vous étiez non Français mais donc un étranger passant par là, sans avoir versé un centime d'impôts de toute sa vie à l'État français, lui, grâce à l'AME... non, non, pas l'âme !**

L'âme n'a rien à voir là dedans ! C'est l'AME, l'Aide Médicale de l'État qui, précise le site Ameli de la Sécu, « est destinée à permettre l'accès aux soins des personnes en situation irrégulière (...) sous conditions de résidence et de ressources. » Et, grâce à cette aide, ce non-cotisant se voit rembourser cet appareil à... combien?... à 70% ? Non, alors... à 80% ? Non plus... à 90% ?

Que nenni...

C'est, pour lui, tout simplement cadeau de la part des cotisants... français ! Oui, un remboursement à 100% !... Pourquoi appeler cela un « remboursement » car je pense qu'il n'avance même pas l'argent ! C'est cadeau !

C'est Le Point qui, en exclusivité, a révélé ce samedi ce dossier sous le titre :

« Ce que révèle une étude sur les bénéficiaires de l'Aide médicale d'État : EXCLUSIF. »

Et son rédacteur en chef adjoint du service Société, Erwan Sez nec, présente sa source :

« Une étude de l'Observatoire de l'immigration et de la démographie pointe de nombreux cas où des étrangers sans-papiers bénéficiaires de l'AME seraient mieux couverts que les assurés sociaux du régime général. »

Cette étude note que la Direction nationale de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES)... dresse un bilan peu en faveur des cotisants puisque... « le reste à charge moyen en 2023 s'élevait à 274 euros par an. » Du moins pour vous et moi ! Car « Une catégorie inattendue de patients échappe à cette contribution : les étrangers... ». Ok, mais beaucoup d'étrangers travaillent, et c'est heureux pour la France. Sauf que les « étrangers » dont il est question ici sont... « les étrangers en situation irrégulière » !!!

Et plus précisément ceux qui sont « bénéficiaires de l'aide médicale de l'État dès lors qu'ils déclarent

moins de 10 339 euros de revenus annuels » !!! Soit 861€/mois...

Une information de source sûre des plus sûres puisqu'il s'agit de l'étude réalisée par le groupe privé qu'est l'Observatoire de l'Immigration et de la Démographie (OID), étude intitulée « L'aide médicale de l'État, une singularité française en Europe ».

L'OID met en évidence que « *Les étrangers sous AME n'ont pas de reste à charge pour un ensemble de soins, alors même qu'ils ne contribuent pas à l'Assurance maladie* » !

Ils sont ainsi « dispensés du paiement de certains forfaits acquittés par les assurés de droit commun ». Ils ont plus de droits que nous PARCE QU'EN SITUATION IRRÉGULIÈRE !!!

Sous le titre :

« *Le taxi médical pris en charge à 100 %* » cette étude fait remarquer :

« *Ainsi, l'AME prend en charge à 100 % les médicaments à service médical rendu majeur ou important, contre 65 % pour les assurés sociaux, ainsi que les médicaments à service médical rendu modéré, couvert à 30 % dans le régime général.* »

30% pour vous et moi et 100% pour celui qui vient de débarquer clandestinement. Et qui risque de foutre le bazar dans quelques semaines toujours sans avoir cotisé un centime à la Sécu mais en ayant reçu des soins gratuits suite à une blessure lors d'une manif en faveur du Hamas à cause d'une charge « intolérable » des forces de l'ordre ou de manifestants « d'xtrrrrêêêmmm' drrroioioit' » ! Heureusement pour lui,, la veille de la manif, il avait reçu gratos son appareil auditif : il a ainsi pu entendre à temps les « fascistes » arriver !!!

D'ailleurs, s'il a une OQTF, vous savez cette « Obligation non obligatoire de Quadriller les Terres

Franchouillardes » , lui, rentrera au pays : outre son sonotone, il a pu tout autant GRATUITEMENT se faire refaire les dents, avoir une belle paire de lunettes de vue et même se faire refaire une belle opération de chirurgie esthétique ! **Contre seulement, pour les dents et les lunettes des remboursements à 60 et 70% pour les patients français...**

Ah, oui ! Ce qui va lui manquer le plus s'il rentre au pays, ce sont ses déplacements pour aller chez le dentiste ou l'ophtalmo : en France, c'est la Sécu qui lui offre... un ticket de métro ? Non... de bus alors ? Pas du tout ! **Nooon... pas un taxi tout de même !!!** Eh, ne m'engueulez pas, je n'y suis pour rien : c'est Le Point qui le précise non sans une certaine ironie : « **La consultation de base chez le dentiste (23 €) ou l'ophtalmologue (...) est prise en charge à 100 %, tout comme les transports médicaux en taxi conventionné.** »

Cela ne doit pas donner envie à ces bénéficiaires de l'A.M.E., de rentrer au pays pour aller, à dos d'âne ou de chameau, consulter à des kilomètres, un rebouteux à qui, en plus, il faudra porter un p'tit cadeau en remerciement.

Je sais, la plaisanterie est facile. Je préférerais que les pays riches occidentaux mais aussi africains, moyen et proche orientaux voire asiatiques, aident financièrement les pays pauvres... -en créant par exemple des emplois sur place tels les centres téléphoniques qui nous appellent et auxquels, je sais, je ne réponds jamais !- et donc, après en avoir fait disparaître les dictateurs -oui, lourde tâche !-, donner du boulot aux habitants de ces pays afin qu'ils n'aient plus aucun intérêt à quitter leurs familles et donc leur patrie ? Patrie qui fut souvent créée, gouvernée et embellie par la France qui, elle, n'a pas éradiqué de leur sol les autochtones comme l'ont fait les Anglo-Saxons entre

autres aux États-Unis avec les Indiens, et en Océanie avec les aborigènes !

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

-(1) [Le Point](#) du samedi 9 août 2025 :